

**Déclaration CSE du 20 juin 2022**

Monsieur le ministre,

Vous venez d’être nommé à la tête de ce grand ministère de l’Éducation Nationale. Avant vous, un autre ministre y est resté cinq ans et a produit un nombre considérable de dégâts. Vous le savez, la profession va mal, elle a besoin d’être soutenue, elle a besoin qu’on lui fasse confiance.

Le SNUipp-FSU a enquêté avec l’Institut Harris Interractive en mars 2022. Le constat est sans appel, la profession rejette la politique de votre prédécesseur, elle n’a plus aucune confiance dans le ministère. Les enseignantes et les enseignants demandent des moyens pour faire correctement leur métier. Cela passe par une reconnaissance financière et donc une hausse des salaires, mais cela passe aussi par de meilleures conditions de travail, avec moins d’élèves par classe, des moyens pour l’inclusion, de la formation continue pour répondre à tous les défis de la société.

La réforme de la formation initiale est catastrophique et a un impact en termes de recrutements, les concours ne font plus le plein et dans beaucoup de rectorats, le recours aux contractuels est déjà engagé pour la rentrée prochaine. Et ce n’est pas l’ouverture d’une cellule de crise à la fin du mois d’août qui règlera les choses, la rentrée sera difficile dans beaucoup de départements et dans beaucoup d’endroits les élèves risquent de ne pas avoir d’enseignant.

Le SNUipp-FSU, réuni en congrès la semaine dernière, a lancé un appel pour rendre le métier attractif, c’est un enjeu majeur pour le service public d’éducation. Il y a urgence à trouver des solutions. Cela passe par le dégel du point d’indice, en l’indexant sur l’inflation, en augmentant sa valeur et en refondant l’ensemble des grilles indiciaires, pour prendre en compte la perte accumulée des dernières années et la hausse de l’inflation.  C’est une revalorisation immédiate de 300 € nets que nous revendiquons. Par ailleurs, depuis plusieurs années, la restriction des droits des personnels : mutations, temps partiels, congés de formation … privent nos collègues de perspectives professionnelles et personnelles. Ces reculs inacceptables participent à la dégradation des conditions de travail et à la désaffection du métier. Le SNUipp-FSU exige d’ailleurs la suppression de la loi de la transformation publique à l’origine de nombreux de ces reculs.

L’école a également besoin de mesures en faveur des AESH, il leur faut un véritable statut et un salaire à la hauteur de leurs missions essentielles pour les élèves. Et l’inclusion à laquelle ils et elles contribuent grandement est actuellement trop souvent source de souffrance pour les élèves, les familles et les personnels.

Au SNUipp-FSU, nous considérons que la feuille de route d’Emmanuel Macron et par conséquent la vôtre, en matière d’éducation n’est pas la bonne. Cette école du futur, basée sur l’expérimentation à peine démarrée à Marseille met en concurrence les enseignants et les écoles et n’est pas celle que nous voulons. Sa généralisation entraînerait une mise en concurrence des écoles pour l’attribution de moyens, le démantèlement du système de nomination des personnels, la création d’un nouvel échelon hiérarchique et ouvrirait la voie à une possible adaptation locale des contenus scolaires…

Cette généralisation croise également celle prévue à la rentrée scolaire prochaine des évaluations d’écoles et va dans le même sens d’une école libérale.

Notre école du futur au SNUipp-FSU, c’est une école démocratique et émancipatrice qui lutte réellement contre les inégalités en donnant plus à ceux qui ont le moins. Nous ne voulons pas d’une école de « l’égalité des chances », nous voulons que la république donne plus à nos élèves les plus défavorisés parce qu’il est essentiel de démocratiser la réussite scolaire pour que nos élèves deviennent des citoyennes et citoyens libres et éclairés, capables d’agir dans et sur le monde.

Les enseignants et les enseignantes doivent pouvoir exercer leur professionnalité sans être soumis à des injonctions permanentes. Au SNUipp-FSU, nous pensons qu’il faut renforcer le collectif de travail pour se saisir des enjeux pédagogiques. Cette équipe doit être pluriprofessionnelle : enseignantes et enseignants, PDMQDC, enseignants spécialisés, psychologues de l’éducation nationale, AESH, infirmières et médecins scolaires, assistantes sociales … cette équipe doit être élargie pour permettre de poser différents regards sur les élèves, cette équipe qui permettra de changer l’école pour nos élèves.

L’école du futur ne se fera pas sans les personnels de l’Éducation nationaleet sans un total changement de cap de la politique éducative.

Enfin, Monsieur le Ministre, sur la méthode, vous avez déclaré que vous souhaitiez appliquer la vôtre, celle du dialogue avec les personnels et avec les organisations syndicales. Les instances comme le CSE ne doivent pas être des chambres d’enregistrement des avis des organisations syndicales. Elles doivent être le lieu des discussions et le ministre doit pouvoir prendre appui sur les avis qui y sont émis.